

Article extrait du Dossier préparatoire à l'épreuve orale du concours de CPE « mise en situation professionnelle » par Anne Laurence Beauprès de Monsales.

M1 ESPE Aquitaine Session 2016 en stage d'observation puis filé un jour par semaine au lycée Professionnel Toulouse Lautrec à Bordeaux.

LE LYCEE ET SON ENVIRONNEMENT :

Réflexion et construction du vivre-ensemble entre lycée et quartier

.../...

Dans ce lycée, il existe une interaction forte entre l'intérieur et l'extérieur. J'ai pu observer un cas de fugue de l'internat, des errances devant le lycée, des élèves encouragés par des adultes à l'extérieur à vendre des stupéfiants à leurs pairs dans le lycée, une intrusion avec l'aide d'élèves, des jeunes d'autres structures venant menacer des élèves, plusieurs plaintes d'habitants du quartier quant à des dégradations, vols, ou problèmes comportementaux et, une volonté du proviseur d'améliorer la réputation du lycée par le biais de nouveaux outils de communication, d'une promotion plus forte et d'une collaboration avec les collectivités territoriales. Cette interaction a un impact sur la sécurité, la santé, la socialisation des élèves, et la réputation de l'établissement. Pour le proviseur, il était urgent de présenter ce lycée comme un lycée d'exception. Selon moi, la réputation du lycée ne pouvait changer si ses usagers, eux-mêmes, ne le considéraient pas comme prestigieux, et le lieu d'une citoyenneté active. Il était donc urgent de répondre à un certain nombre de questions : à quoi étaient donc dus ces comportements, cet éloignement de l'enceinte scolaire, les mauvaises relations entre élèves et voisinage ? À partir d'où et jusqu'où pouvait-on considérer les limites de l'action scolaire ? Et surtout, par quels biais, pouvait-on réaffirmer un sentiment d'appartenance à l'établissement chez les jeunes ? Travailler avec les élèves sur le lien entre quartier et lycée, c'était avant tout les placer en futurs citoyens et ne plus faire du lycée le seul espace-temps régi par un règlement. Il fallait leur permettre une meilleure autonomie de jugement et la création d'un sentiment d'appartenance à l'établissement mais également les mettre en lien avec les règles de vie à l'extérieur. Il s'agissait de travailler sur la recherche d'une unité de principes. Partager des valeurs communes aux adultes et aux élèves, c'était améliorer le climat scolaire mais également celui du quartier.

J'ai donc proposé au chef d'établissement de mener une réflexion sur les problèmes, sur la définition de ceux-ci et de valeurs communes à tous en mettant en place dans l'établissement une charte entre le lycée et le quartier. En effet, doit-on véritablement isoler la vie scolaire des élèves de leur vie hors les murs du lycée ? Cette vie hors les murs n'a-t-elle pas un impact sur le climat scolaire, sur l'image de l'établissement, sur ses projets et la construction de la citoyenneté ? Si oui, ne doit-on pas travailler, dans la mesure du possible, avec les habitants ou commerçants du quartier, à l'acceptation d'un espace régi à la fois par la contrainte et par la liberté ? *"Le territoire représente un système de tension reliant un espace au jeu social de ses acteurs et en raison de sa dimension symbolique, il doit correspondre à un projet social devant se développer dans la durée, et devant être générateur d'identité collective et d'appartenance sociale"* (Champollion, 2013). C'est donc sur ce point de tension entre contrainte et liberté que s'arrêtera ma problématique.

En collaborant avec les personnels d'éducation et d'enseignement, et toujours sous l'autorité du chef d'établissement, j'ai organisé mon action selon trois axes. Dans un premier temps, après avoir analysé la situation par des entretiens, et des outils de diagnostic, nous avons mené une réflexion sur l'intérêt d'une charte lycée-quartier, puis nous l'avons conçue et avons organisé une visite du lycée pour sa signature.

État des lieux et analyse

Après divers entretiens auprès des élèves d'une des classes que j'avais en responsabilité j'ai pu noter leur souhait de participer à des projets, et également d'être reconnus par les adultes. Il en est ressorti paradoxalement que les élèves considèrent à la fois leur lycée et le quartier comme leurs lieux de vie, mais également comme des passages obligés. Ceci est sûrement dû au fait qu'à l'âge lycéen, les élèves *"voient leur périmètre de pratique quotidien s'élargir, avec une mobilité, une autonomie, des modes de déplacements et des marges de liberté accrues. Pour le lycéen, l'apprentissage se prolonge à travers un nouveau cadre. Contrairement au collège, le lycée est plus souple vis à vis des pratiques adolescentes bien que toujours contraignant dans son organisation et ses rythmes"* (Sgard et Hoyaux, 2006). Ainsi, la cohabitation avec certains adultes du lycée, mais aussi avec les habitants du quartier semble difficile pour eux. Les élèves parlent de *"territoires"*, de *"place"* : à chacun son territoire. Le lycée est sensé permettre *"la coprésence des acteurs sociaux, sortis de leur cadre domestique"* (Sgard et Hoyaux, 2006), pourtant les élèves soulignent : *"Les adultes ne nous respectent pas", "entre élèves, nous avons des groupes et chacun a sa place devant le lycée. Si un autre groupe prend notre place, on est fâchés"*. L'organisation de l'espace se fait autour de *"critères affectifs et de convivialité"*, mais *"l'image que l'on peut se faire du lieu"* occupé dépend de la subjectivité du regard des individus. (Sgard et Hoyaux, 2006). Une place où l'on peut rire bruyamment, faire du skateboard, fumer peut sembler *"cool"* pour certains jeunes, anxiogène pour d'autres, chaotique pour certains adultes, etc. *"Ce ne sont pas tous les élèves qui insultent les adultes, mais on est tous mal vus"*. *"Nous ne participons pas aux projets, car on ne se sent pas soutenu par les adultes et il n'y pas de solidarité entre les élèves"*. Notons que les discours sont soumis aux vécus individuels et aux préjugés. Et contre toute attente, en faisant le tour du quartier, j'ai pu constater que les habitants sont plutôt dans l'espoir d'initiatives des élèves pour re-dynamiser le quartier, qu'ils sont conscients que les incivilités sont le fait d'une minorité d'élèves. Il m'a donc paru indispensable de re-dynamiser le sentiment d'appartenance au lycée, de redonner aux élèves le goût du projet en collaborant et en échangeant avec les adultes, mais également d'aborder le sujet du *"vivre-ensemble"* afin de surmonter les préjugés. Les effets attendus seraient de construire une véritable relation entre le lycée et son environnement, mais aussi de développer une véritable volonté de projet chez les jeunes. Ceux-ci ont besoin d'une revalorisation de leurs compétences, de cohérence, d'un support collectif, de comprendre la notion *"d'espace commun"* : il ne s'agit pas nécessairement d'un lieu d'anarchie, dénué de règles. Ce besoin de projet a d'ailleurs été souligné, de même qu'un besoin de confiance en soi et de soutien des adultes, dans l'enquête anonyme effectuée par la conseillère d'orientation psychologue. Au lycée, les lieux de vie commune, tels que la cour ou le foyer sont peu ou pas utilisés, signe éventuel d'une dégradation progressive du climat scolaire (Debarbieux, 2010). Pourtant les installations sont modernes, et de nombreux temps d'échanges sont organisés, tels que l'après-midi banalisé *"Le lycée Autrement"* permettant la mise en place d'ateliers, de jeux, de décroisement des filières, ou tels que le *"café philo"*. Les élèves ont droit à des casiers individuels, leur formation en tapisserie leur a permis l'installation de divans dans le hall, le foyer socio-éducatif a été rénové. Contrairement aux observations d'Anne Sgard et André-Frederick Hoyaux, la politique éducative du lycée ne néglige pas le besoin des élèves de s'approprier un espace. Cependant, de par entre autres l'inactivité de la Maison des Lycéens, on constate que les élèves passent leur temps libre à l'extérieur de l'établissement et qu'ils ont du mal à y développer un réel sentiment d'appartenance.

D'autres lieux sont néanmoins occupés : l'entrée des bâtiments voisins, la devanture du lycée, les marches des pompes funèbres, les petites rues. Autant de lieux propices à l'errance, au *"squat"*; lieux d'amusements mais également de conduites à risques. En effet, plus que le lieu de l'apprentissage disciplinaire, le lycée est surtout un lieu de vie adolescente. On peut d'ailleurs scinder ce lieu en deux

espaces superposés : un espace servant à transmettre des acquis cognitifs, et un espace servant à perpétuer la société par des codes (Sgard et Hoyaux, 2006). Dans notre situation, il y a une fracture en ce qui concerne le deuxième espace. Elle est institutionnelle et générationnelle. En effet, la population du quartier est assez âgée. La cohabitation est compliquée par l'installation de préjugés, de méconnaissance de l'autre, d'incompréhension. Les uns s'identifient au quartier par leur domiciliation, leur lieu de travail, par choix. Les autres, par leur fréquentation d'un établissement scolaire, par obligation. Les jeunes doivent s'adapter à cet environnement, et s'approprient des territoires que les adultes considèrent comme le leur, chargé de souvenirs et d'investissements personnels. Les aller-retour sont nombreux puisqu'il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement depuis Février 2007, ce qui amène les élèves à fréquenter certains lieux de façon routinière. *"L'extérieur du lycée devient une partie de l'espace scolaire ce qui amène à réfléchir sur les délimitations fonctionnelles et symboliques qui le définissent. Ces limites sont mouvantes, et constituent une partie des arguments à la territorialisation du lycée et à la socialisation des individus"* (Sgard et Hoyaux, 2006). Qu'est-ce que le territoire scolaire pour ces élèves ? Ainsi pendant les temps libres, la cour, les couloirs, le hall sont désertés au profit de lieux extérieurs, provoquant des désaccords. Malgré les remontrances, les élèves ne semblent pas vouloir ou pouvoir cesser d'occuper ces lieux. Il semble qu'il s'agisse pour eux de " privatiser l'espace commun " (Sgard et Hoyaux, 2006). L'appartenance à un lycée constitue l'un des éléments de la " carte d'identité " de l'élève. Ainsi, les adultes ne vont pas se plaindre aux parents, mais à l'institution responsable, l'École. " Je tague la table du jardin des enfants, et je signe par les initiales du lycée ". C'est donc au lycée que l'on doit demander des comptes. Il est facilement identifiable par les habitants du quartier, par ses grilles, son panneau, et surtout par les différents groupes d'élèves présents sur le trottoir juste devant. Cet espace est identifié par les élèves comme le lieu où l' "on peut " fumer, faire du skateboard, porter une casquette. C'est pour eux un lieu de droit, de liberté, où finalement se retrouvent tous les élèves, même les non-fumeurs, car il a une symbolique de convivialité et d'autonomie, de codes propres aux adolescents, malgré la présence d'AED à chaque récréation. Paradoxalement, les élèves n'ont pas pour autant l'impression d'être hors du lycée. Les rythmes, avec la sonnerie, la présence des AED sont un cadre immatériel. Les limites du lycée sont juste repoussées. Leur place est donc légitime, et certains ne comprennent tout simplement pas les remarques des habitants du quartier. On est au lycée, en zone libre, en zone jeune. Pour un adulte extérieur, ces limites sont difficilement lisibles : on a des jeunes assis au sol, pourtant à 100 mètres, il y a un parc avec des bancs. Cette rue est comme le lieu de rencontre du lycée avec la ville, une sorte de territoire que chaque partie doit conquérir et maîtriser, avec deux routines différentes, un lieu pourtant à partager. Le lycée est donc dynamique en ce qui concerne sa politique éducative et culturelle interne, mais les élèves restent hors ses murs. Le champ d'action des personnels est donc réduit même s'ils agissent activement en cas d'intrusion ou de trafic de stupéfiants. Les incivilités ternissent l'image de l'établissement, même si elles peuvent être les faits d'autres individus. Notons que la sécurité des élèves est également mise à mal. Au début de l'année scolaire, un individu, prétendant habiter le quartier, s'est introduit dans l'établissement. Il semblait être en état d'ébriété et, se plaignant du comportement de certains élèves, tenait des propos racistes et xénophobes. Le proviseur l'ayant reçu, a prévenu les autorités et renforcé la politique d'accueil de l'établissement. Cet événement m'a confortée dans l'idée de mobiliser le quartier autour d'une question de sécurité et de solidarité pour protéger nos jeunes.

Le lycée apparaît comme un matériau sur lequel l'adolescent expérimente de nouvelles formes de territorialité, de codes. On a le surinvestissement d'un lieu, le détournement de l'usage d'un autre, et

l'abandon de ceux qui n'ont plus d'intérêt. Sur l'espace scolaire, on a la construction symbolique d'un territoire scolaire (Sgard et Hoyaux, 2006) qui empiète parfois sur des territoires "civils". Ceci est irréversible, et anticipe l'entrée de nos élèves dans la société citoyenne. Il est donc nécessaire de leur donner la parole en tant que citoyens, afin de comprendre leurs appréhensions, et de les mettre en relation avec cette " interface du monde " qu'est le quartier. Celui-ci a aussi des choses à apporter à nos élèves: une histoire, une politique de développement. Afin que la cohabitation soit possible, il est impératif d'enclencher une véritable politique éducative lycée-quartier et de réfléchir ensemble à des valeurs communes pour faire l'ébauche d'une "territorialisation du monde" (Sgard et Hoyaux, 2006). Cependant, les règles diffèrent que l'on soit dans l'espace public ou dans l'établissement : à l'école, on ne peut porter de signes ostensibles religieux ou de casquette, fumer, les portables sont seulement tolérés. Dans l'espace public, tout cela est autorisé. Mais alors, quelles sont les règles qui régissent la vie en société dans et hors l'établissement, pour les jeunes et pour les adultes ? La solution ne serait-elle pas de travailler avec les élèves sur la problématique d'un espace à la fois régi par la contrainte et par la liberté (Kant). La complexité de cet espace est à expliquer aux élèves et aux habitants du quartier, eux aussi à l'origine d'abus. Car en effet, dans ces espaces ce sont toujours les adultes qui décident des règles. Comment ces jeunes sont-ils supposés apprendre la démocratie, s'ils n'ont pas la possibilité d'instaurer les règles en accord avec la société ? Comme le dit DEWEY, on ne peut pas apprendre la démocratie dans un lieu qui n'est pas démocratique. L'identité du lycée est transitoire, mais profondément structurante (Sgard et Hoyaux, 2006), il est donc nécessaire de s'interroger sur l'effet du vécu scolaire sur la construction citoyenne et sociale d'un individu. L'école est le lieu de l'apprentissage de l'espace partagé, pourquoi le quartier, chargé d'affectivité pour tous ses usagers et dans lequel ces jeunes évoluent, ne le serait-il pas ?

.../...

Il m'est donc paru indispensable de travailler sur ce postulat : il ne s'agissait pas tant de régler les problèmes d'incivilités par des sanctions, mais par une démarche de projet et une réflexion sur des principes fédérateurs du vivre-ensemble à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement et dans le respect du contexte local et de ses usagers. Travailler sur la territorialité du lycée et les rapports sociaux liés à son environnement n'était pas pour moi uniquement lié aux Zones d'Éducation Prioritaire et aux quartiers sensibles. J'ai d'ailleurs trouvé peu d'études sur les lycées professionnels en quartier ordinaire. Enfin, au niveau réglementaire et institutionnel, mon action a été encouragée et renforcée par deux des onze préconisations de la Grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la

république. En effet, elle " encourage les élèves à s'engager dès que possible dans la vie sociale de l'établissement et de son environnement, à prendre part à une association et à s'impliquer auprès de leurs pairs qui ont besoin de soutiens variés ". De plus, cette grande mobilisation préconise également de développer la citoyenneté et la culture de l'engagement avec tous les partenaires de l'école, notamment les collectivités territoriales et locales. "Toutes les ressources des territoires seront mobilisées grâce à un partenariat renouvelé avec les collectivités territoriales pour la réussite éducative des jeunes ".

LES ACTIONS MENEES

En tant que CPE, animatrice éducative, pédagogue et médiatrice, j'ai travaillé avec les élèves sur trois champs : "réflexion", "conception", "rencontre".

.../... Beaucoup d'acteurs ont accepté de participer à ce projet rendu possible par la coéducation en interne et la collaboration en externe. Quant aux élèves il s'agissait de faire participer le plus grand nombre.

.../... Tout d'abord, dans un souci de collaboration avec les enseignants j'ai invité un Emploi Avenir Professeur de Philosophie à collaborer avec moi sur ce projet. Nous avons tous les deux animé trois séances d'Accompagnement personnalisé intitulées " Le lycée et son environnement" auprès de la seconde Communication Visuelle et celle de première Mode option Tailleur.

.../... Ainsi, dans ce cadre, nous avons pensé la charte : ses objectifs, ses modalités, son contexte, en nous appuyant sur les lettres de plaintes du voisinage confiées par la proviseur-adjointe. Avec l'accord du chef d'établissement, et après une demande écrite, nous avons invité le président de l'association des commerçants, l'élu de la ville à la jeunesse, ainsi que l'auteur d'une des lettres, à rencontrer les élèves autour d'une table ronde. Le but était de se connaître et de se reconnaître, d'établir des objectifs communs à la charte. Toutes les idées ont été inscrites dans un cahier des charges dont l'intérêt était de faire de ce projet un travail cohérent, ayant du sens pour tous, en accord avec leur formation professionnelle, laissant néanmoins place à la créativité et à l'esprit d'initiative. Ainsi, l'objectif global des trois séances était sur le plan fonctionnel de réfléchir sur les notions de citoyenneté, d'apporter de vraies solutions, et sur le plan formel de proposer une charte correspondant à la volonté des élèves.

.../.... Ils ont donc décidé qu'elle devrait prendre la forme de plusieurs paragraphes courts, numérotés mais pas listés (excluant une structure en article). Toutes les valeurs, les règles devraient être expliquées. La charte doit permettre l'adhésion de chacun.

.../... De plus, en me basant sur les ressources EDUSCOL, j'ai suggéré aux élèves une structure de la charte en trois parties. Cette suggestion a conduit les élèves à imaginer une charte avec un préambule explicitant ses raisons d'être, car " *les ordres ne marchent pas avec la jeunesse* ". En quoi cette charte me concerne ? En quoi est-elle utile pour le bien-être de tous et pour la réduction des conflits ? Pourquoi concerne t'-elle l'ensemble de la communauté scolaire et du quartier ? Les élèves ont demandé de préciser que cette charte a été conçue et réfléchie par eux. La seconde partie de la charte doit être selon eux une description des services, rôles et fonctions de l'établissement, avec une définition des valeurs chères à la communauté scolaire. Je leur ai proposé de décrire le fonctionnement de l'établissement afin de familiariser le voisinage à la vie du lycée. .../... Enfin, la troisième partie doit décrire les règles de vie et proposer des solutions concrètes de médiation. Les notions de tolérance, de contact, de bienveillance et respect doivent être utilisées afin de rendre

compte de l'importance de la reconnaissance de l'Autre. Enfin, il est important pour les élèves que cette charte soit avant tout un guide, un contrat. Je les ai confortés dans cette idée car la citoyenneté est avant tout liée à une notion de participation, la participation sans volonté devient obligation et n'offre pas de réels progrès en matière de vivre-ensemble. Nous avons ensuite longuement discuté avec les élèves sur le fait qu'au-delà de la réflexion, il s'agit surtout de mettre ces principes en œuvre. Par le dialogue, et par des actions de la MDL et du CVL, principes et instances importants pour tous, nous serons donc en mesure de rapprocher idéal et réalité. La charte doit être le support du dialogue, une convention sur des valeurs communes et partagées, la première étape d'une stratégie d'amélioration des liens entre l'en dehors et l'en dedans. Élargir l'action éducative à l'extérieur du lycée, c'est montrer aux élèves qu'ils ne sont jamais livrés à eux-mêmes et leur permettre de s'inscrire dans une dynamique citoyenne, de sécurité, de santé, de respect d'eux-mêmes et des autres.

.../...

Pour la conception, c'est une classe de 1^{ère} Tapisserie qui a été choisie selon la volonté du professeur de Français avec lequel l'EAP et moi avons collaboré. Nous nous sommes relayés pendant 4 séances en cours de Français afin d'accompagner le professeur sur l'écriture de la charte. Le but était pour les élèves de suivre le cahier des charges conçu précédemment et de s'en servir comme d'une base, tout en ayant la possibilité de prendre la parole, de réfléchir comme leurs camarades d'AP, d'apporter de nouvelles idées à propos de ce que sont le citoyen, l'élève, la vie en communauté, la loi, l'autorité, le respect, la sanction etc., toujours en justifiant leurs propos et en déconstruisant certains concepts.

.../... Ces élèves ont ainsi pu s'exprimer sur leur vécu en ce qui concerne leur relation avec les habitants du quartier, mais également sur leur rapport avec l'adulte en général. " *Pourquoi les adultes, dans l'établissement, ont des droits, comme fumer à l'arrière des bâtiments alors que nous, jeunes, devons sortir de l'établissement ?* ", " *Pourquoi un adulte du quartier nous empêche de nous asseoir là où on a envie ?* ", " *Pourquoi l'on ne peut pas rentrer à 15 dans le magasin alors qu'on ne vole pas ?* ". .../...

Enfin, afin d'organiser la visite de l'établissement par les habitants du quartier, les élèves ont été choisis selon trois critères : la participation à une des deux étapes précédentes, le volontariat, la participation au CVL. .../... Ainsi, une fois cette charte validée durant la réunion de direction, elle a été présentée aux membres du CVL et aux élèves choisis pour la visite du lycée.

.../... Cette partie du projet n'a pas été négligée : l'attitude, l'accueil, le parcours de la visite ont été discutés avec les élèves qui tenaient à montrer une image respectueuse, jeune et dynamique de leur vie scolaire. En tant que responsable du service vie scolaire, il était également question de mobiliser les AED, de conseiller les élèves dans l'organisation de la visite, sans pour autant négliger les autres activités mises en place (rappelons ici que cette visite s'est déroulée sur l'après-midi banalisée « L Lycée Autrement »). Ainsi, l'ensemble des professeurs participants a été invité à une réunion de préparation afin d'aborder la question de la charte et ses objectifs, en présence des CPE, de la coordinatrice ULIS et du proviseur-adjoint. Les professeurs ont donc été prévenus de la visite d'habitants et ont réfléchi avec moi à des ateliers en cohérence avec le thème " le lycée avec son quartier ".

.../... Les habitants du quartier ont été prévenus de la visite pour la présentation de la charte par deux biais. Dans un premier temps, j'ai contacté l' élu à la jeunesse de la ville, qui m'a proposé de passer par la gazette de quartier. J'ai donc rédigé un article présentant l'événement afin de sensibiliser un maximum de personnes. Dans un second temps, nous avons véritablement mobilisé les compétences des élèves, en envoyant aux commerçants des invitations créées par les classes de Communication Visuelle.

.../... Ainsi, aujourd'hui (*juin 2016*), nous pouvons voir à l'entrée du lycée une dentelle urbaine confectionnée par les élèves et leurs professeurs le jour de la signature de la charte et illustrant

l'association lycée-quartier. L'adjoint au Maire a accepté notre invitation, ce qui a donné un aspect solennel au projet. La charte est actuellement affichée à l'entrée du lycée, a été distribuée aux élèves ayant participé au projet et sera, comme l'a proposé une élève, imprimée en brochure pour l'ensemble des autres élèves dans le cadre de la formation Communication Visuelle.

EVALUATION ET SUIVI

.../... La véritable réussite de ce projet a été la prise de parole des élèves. Les adultes ont également pris conscience de leur capacité à se positionner en futurs citoyens. De ce que j'ai pu observer avant la fin de mon stage, certains élèves ayant participé au projet ont su sensibiliser certains de leurs camarades. Ainsi, des élèves sont venus me voir avec des photographies, pour « dénoncer » des dégradations devant les commerces et ont aidé le gérant à nettoyer. Selon certains habitants, le contact est plus facile depuis quelques temps. La Mairie a fait des propositions en matière d'installations. Le dialogue est engagé. J'ai également senti l'engouement de certains professeurs pour un tel projet. L'engagement du lycée en matière de vie de quartier est affiché à l'entrée. Des habitants du quartier m'ont également abordée afin de savoir s'il leur serait possible de signer la charte. Le fait que ce projet circule dans le quartier témoigne d'une vraie volonté collective.

/...

La signature d'une charte n'est pas une finalité. J'ai donc, en tant que conseillère du chef d'établissement, proposé à celui-ci de mettre en place une " commission élèves et quartier ". Il serait une composante du CVL mis en place pour et par les élèves dans le but de participer à la fois au développement du quartier, à l'amélioration des relations lycées-quartiers et au sein de l'établissement. En cas de conflit, la parole serait donnée aux parties afin que le dialogue soit ouvert et d'éviter d'éventuelles plaintes. Cette commission pourrait être une ressource pour l'équipe éducative et pour le chef d'établissement avant une sanction ou une punition, afin de mieux comprendre le contexte et de faciliter la prise en charge de l'élève dans sa globalité. Au moins deux adultes, dont un référent des élèves, siègeraient dans ce conseil, mais également un représentant du quartier, dans sa dimension "quartier". L'expertise professionnelle des élèves serait mise en valeur et exploitée au service de la vie locale, du lien social, de la dynamique de quartier et d'une construction relationnelle intergénérationnelle. Cette commission serait le lieu de la vie locale, lieu de vie du lycée, et d'une véritable parole donnée. La charte serait alors un référentiel pour ses membres. .../...

Le lycée doit selon moi, s'inscrire autant que possible, dans une démarche globale d'éducation à la citoyenneté impliquant tous les acteurs et partenaires de l'Éducation Nationale. Les membres d'un quartier, peuvent être de véritables partenaires en matière d'éducation. La mise en place d'une charte peut avoir un réel impact sur le climat scolaire et la motivation de nos jeunes. Elle n'aura cependant que des effets à court terme si elle n'est pas mobilisée dans tous les domaines de la vie scolaire. Enfin, le CPE, en tant que médiateur, est le mieux placé pour collaborer avec ces partenaires, et les acteurs de la communauté éducative. Il peut mobiliser les ressources humaines et éducatives pour un véritable exercice de la citoyenneté par les élèves dans et hors le lycée qui n'est pas un sanctuaire. Il doit donc prendre en compte son environnement. Pour conclure, ce projet serait un excellent levier pour enclencher une démarche de Projet Éducatif Territorial. Il permettrait de mettre en place un cadre propice aux activités périscolaires, dans l'intérêt des élèves. Il s'agirait de " prolonger le service public d'éducation ".

Anne Laurence BEUPRES DE MONSALES

